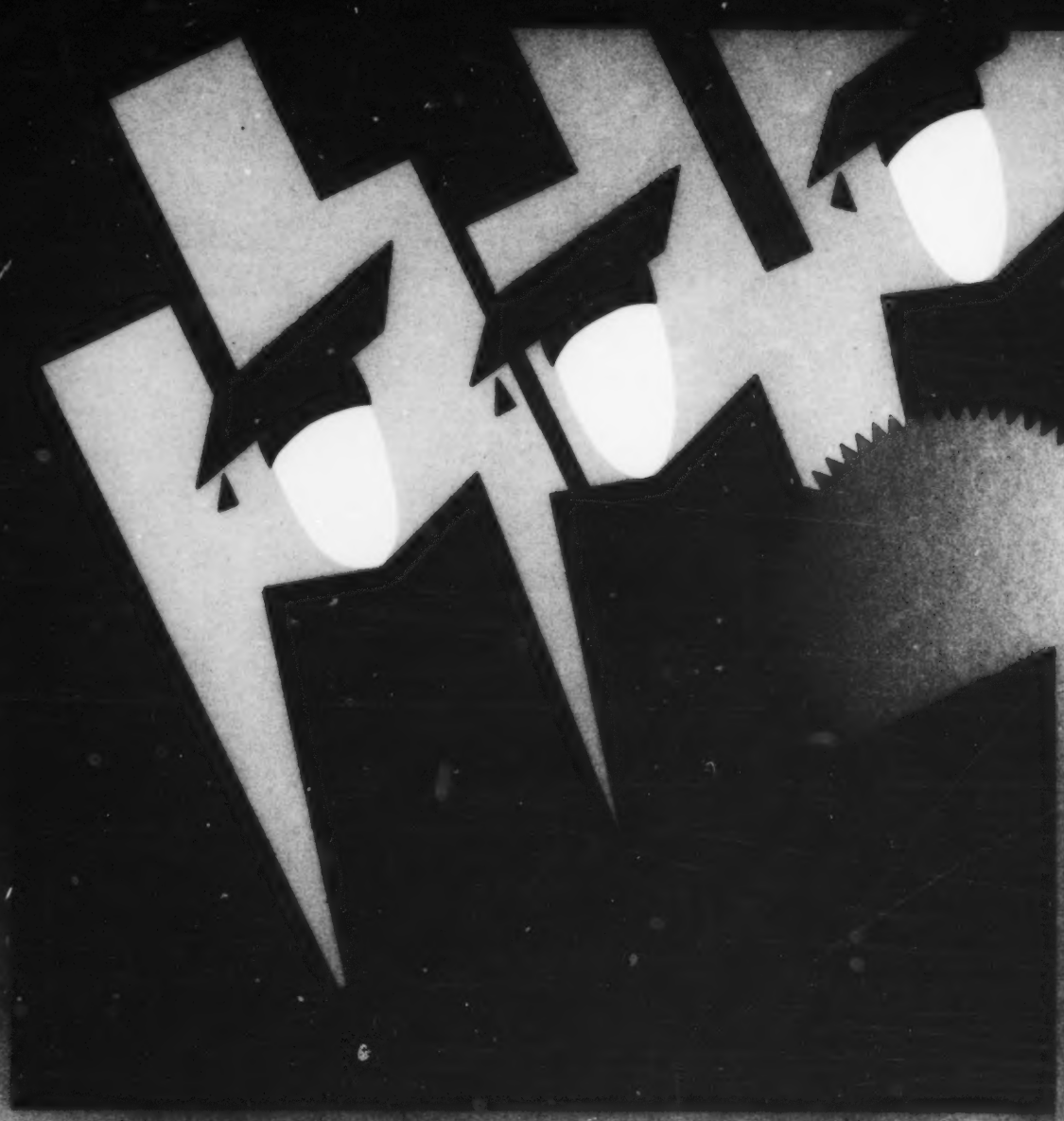

ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

DESCRIPTION DE LA SITUATION À PARTIR DES DONNÉES DE 1984-1985

Québec

92-03821/

ACCÈS À L'UNIVERSITÉ

DESCRIPTION DE LA SITUATION À PARTIR DES DONNÉES DE 1984-1985

Jacques La Haye
André Lespérance
Juin 1989

Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Direction de la planification, des systèmes
et des affaires canadiennes
Service des études et des analyses
1033, rue De la Chevrotière, 20e étage
Québec (QUÉBEC)
G1R 5K9
(418) 643-7923

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal : troisième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-20030-6

Table des matières

PRÉSENTATION V

INTRODUCTION 1

I ACCÈS À PARTIR DE «RECU» : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION 3

II NOUVELLES INSCRIPTIONS DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE 4

III NOUVELLES INSCRIPTIONS : QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

1. Programmes d'études de premier cycle 6

2. Programmes d'études des cycles supérieurs 9

IV CHANCES D'ACCÉDER À L'UNIVERSITÉ

1. Espérance d'accès 10

2. Accès aux études de premier cycle . 10

3. Accès aux cycles supérieurs 13

CONCLUSION 15

ANNEXE 17

Présentation

Le système de Recensement des Clientèles Universitaires (RECU) fournit depuis quelques années une somme importante de renseignements sur les étudiants et les étudiantes des universités québécoises. Ces renseignements, recueillis sur une base trimestrielle depuis 1982, ont rendu possible la réalisation de nombreux travaux d'administration, d'analyse et de recherche. Le dénombrement en équivalence temps complet (ETC), l'évolution de l'effectif étudiant, la fréquentation universitaire, le profil disciplinaire des études, les prévisions d'effectifs étudiants, les phénomènes de féminisation et de vieillissement de la population étudiante sont autant d'éléments que les données du système RECU ont permis de mettre en lumière.

Le présent document poursuit dans cette veine en cherchant à décrire et à mesurer le phénomène de l'accès à l'université, phénomène que l'on peut considérer comme la première étape du cheminement étudiant. À partir des fichiers du système RECU, il propose une mesure de l'espérance d'accès à l'université de la population québécoise selon certains paramètres déterminants tels que l'âge, le sexe, la langue maternelle et le type de programme d'études. Il s'agit là d'une première au Québec et au Canada : à cet égard, tout commentaire méthodologique de nos lecteurs sera bienvenu et apprécié.

Enfin, il convient de signaler le travail de pionnier de messieurs André Lespérance et Jacques La Haye à qui revient le mérite des travaux, ainsi que le travail de supervision qu'a effectué monsieur Guy Major, chef du Service des études et des analyses. Il faut souligner en outre la précieuse collaboration de monsieur Jean Thomassin, qui a mis au point la structure longitudinale des fichiers, et de madame Marie-Claude Guertin, qui s'est occupée de la programmation informatique.

Le directeur de la planification,
des systèmes et des affaires canadiennes,

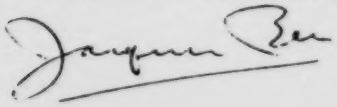

Jacques Bec

Introduction

L'amélioration de l'accessibilité aux études universitaires constitue un objectif que bien peu de gens contestent au Québec. Toutefois, la littérature depuis une vingtaine d'années laisse voir que même si on en a abondamment parlé, on ne dispose à peu près pas de données quantitatives sur le sujet [1]. En fait, si l'on est en mesure d'évaluer de façon précise le niveau de scolarisation de la population québécoise grâce aux données de recensement ou l'importance de la fréquentation universitaire au moyen des données sur les inscriptions, il est beaucoup moins aisé de mesurer l'accès à l'université ou, en d'autres mots, le fait pour une personne de s'inscrire une première fois à l'université, plus spécifiquement, à un type de programme d'études.

Dans ce document, nous tentons précisément de présenter certaines mesures de l'accès universitaire et en particulier celle de l'espérance d'accès. Cette tentative s'appuie sur les données du système de Recensement des Clientèles Universitaires (RECU) pour l'année universitaire 1984-1985.

Le document comporte quatre sections principales. La première porte essentiellement sur la définition de l'accès dans le cadre de RECU. La deuxième section donne un aperçu des proportions de nouvelles inscriptions par rapport à l'ensemble des inscriptions. La troisième section présente une brève description des «nouvelles inscriptions» pour l'année de référence, soit 1984-1985. La quatrième section, enfin, porte sur la mesure proprement dite de l'accès.

1 Paul Anisef et al., *L'accessibilité à l'enseignement postsecondaire au Canada. Recension des ouvrages*, Ottawa, Secrétariat d'État, 1985.

I Accès à partir de «RECU» : éléments de définition

— Il arrive qu'on veuille prendre la quantité d'inscriptions comme mesure du nombre de personnes différentes qui «passent» par l'université. Ce faisant, l'on se trouve à prendre en considération d'une part les personnes déjà engagées dans des études universitaires et d'autre part les personnes qui commencent leurs études, c'est-à-dire qui en sont à leur première inscription. Ce sont ces dernières qui constituent les cohortes de nouvelles inscriptions venant renouveler une partie de l'effectif étudiant total.

— Dans RECU, comme il n'existe pas encore* d'élément permettant de saisir directement cet aspect, nous avons été amenés à établir une définition : une «nouvelle inscription» est celle d'un étudiant ou d'une étudiante dont le matricule n'a jamais figuré dans RECU auparavant**.

— Comme les mesures de l'accès se font sur la base du type de programme d'études (certificat***, baccalauréat, maîtrise et doctorat), nous avons également attribué l'étiquette de «nouvelle inscription» à un ancien matricule qui était antérieurement associé à un type de programme d'études différent. Dans l'application de cette règle au 1er cycle, les types certificat et baccalauréat ont toutefois été considérés comme non différents, à cause de la difficulté à faire la part des choses, d'une université à l'autre, entre ce qui est certificat et ce qui est baccalauréat (baccalauréat général, baccalauréat composé de plusieurs certificats), et pour éviter de compter à plus d'une reprise au premier cycle les personnes passant d'un type de programme à un autre.

— Les nouvelles inscriptions de 1984-1985 sont celles observées à chacun des trimestres de l'année, soit les trimestres d'été 1984, d'automne 1984 et d'hiver 1985. Nous avons préféré tenir compte des nouvelles inscriptions de toute l'année plutôt que de celles d'automne seulement, étant donné que les nouvelles inscriptions d'été et d'hiver représentent une part importante des nouvelles inscriptions de l'année. À la maîtrise et au doctorat, cette part représente près de 30 %; dans les programmes de certificat au 1er cycle, elle atteint 46 % (tableau A1, en annexe).

— Les nouvelles inscriptions faisant l'objet de nos mesures de l'accès sont celles d'étudiants et d'étudiantes qui résident au Québec (incluant les personnes détenant le statut légal de «résident permanent»). Comme le nombre de nouvelles inscriptions est rapporté à la population québécoise, les nouvelles inscriptions d'étudiants et d'étudiantes de citoyenneté non canadienne ou résidant en dehors du Québec ne sont pas retenues. Au 1er cycle, la proportion de ces rejets demeure relativement faible : 1,1 % au certificat et 5,1 % au baccalauréat. Aux cycles supérieurs, elle s'avère toutefois plus importante, étant de l'ordre de 15 % (tableau A2, en annexe).

— Compte tenu du cadre du sytème RECU, la détermination des nouvelles inscriptions s'est faite par université et sans possibilité de tenir compte des changements d'université. En effet, comme le matricule est propre à chaque université et qu'il n'existe pas de matricule «réseau», il peut arriver qu'un nouveau matricule ait été considéré comme une nouvelle inscription même si la personne possédant ce matricule était inscrite antérieurement à une autre université.

— À cause également des limites de RECU en 1984-1985, nous avons dû appliquer certaines modalités particulières. Ainsi, à McGill, les personnes inscrites à la formation continue (Center for Continuing Education) n'ont pu être prises en considération, étant absentes de RECU. Par ailleurs, à Concordia, comme il s'est avéré impossible de connaître la province de résidence des personnes de citoyenneté canadienne, nous avons décidé de toutes les considérer comme résidant au Québec.

---

* À compter du trimestre d'été 1988 un élément s'est ajouté à RECU pour corriger cet état de chose.

** Concrètement, en remontant jusqu'au trimestre d'été 1982, premier trimestre de transmission de données à RECU.

*** Dans le présent document, le terme «certificat» désigne à la fois les programmes de certificat et de diplôme.

II Nouvelles inscriptions dans le réseau universitaire

En 1984-1985, une inscription sur trois est nouvelle

— En 1984-1985, le nombre de personnes qui se sont inscrites pour la première fois à l'un ou l'autre des programmes d'études universitaires s'élève à 77 417. Pour se faire une idée du nombre de personnes accédant à l'université, il vaut mieux toutefois se limiter aux nouvelles inscriptions du 1er cycle (68 258) pour les mettre en rapport avec l'ensemble des effectifs étudiants. Ainsi peut-on dire que la proportion des nouveaux effectifs est de 31,3 %, puisque les nouveaux inscrits aux 2e et 3e cycles ne constituent pas véritablement de nouvelles inscriptions (tableau 1).

— La proportion de nouvelles inscriptions varie suivant le cycle d'études. C'est au premier cycle qu'elle est la plus forte, atteignant 36 %. Dans les programmes de deuxième cycle, elle passe à 33,3 %. Enfin, elle atteint son plus bas niveau dans les programmes de doctorat avec 22 %* (graphique 1).

Graphique 1

Proportion de nouvelles inscriptions selon le cycle d'études 1984-1985

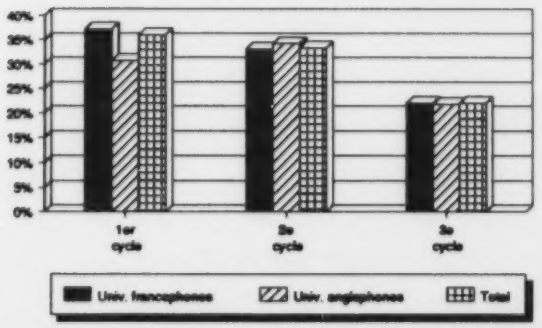

Nouvelles inscriptions au certificat : un phénomène à part

— Au 1er cycle, la proportion de nouvelles inscriptions est nettement plus élevée dans les universités francophones que dans les universités anglophones (37,2 % vs 30,7 %). Cet écart s'explique essentiellement par l'importance, dans les universités francophones, des inscriptions au certificat où la proportion de nouvelles inscriptions est plus élevée qu'au baccalauréat. Aux cycles supérieurs, on note par ailleurs des proportions à toutes fins pratiques identiques dans les deux groupes.

— Suivant le type de programme, on peut noter également, à un même cycle d'études, des variantes importantes. Au 1er cycle, la proportion de nouvelles inscriptions atteint 44,6 % dans les programmes de certificat, soit 14,6 points de pourcentage de plus que dans les programmes de baccalauréat (graphique 2). Au 2e cycle, la situation de «nouvelle inscription» représente le cas de la majorité des étudiants et des étudiantes des programmes de certificat, soit 50,8 %, alors que dans les programmes de maîtrise c'est le cas de moins du tiers des inscriptions (31,2 %).

Graphique 2

Proportion de nouvelles inscriptions selon le type de programme 1984-1985

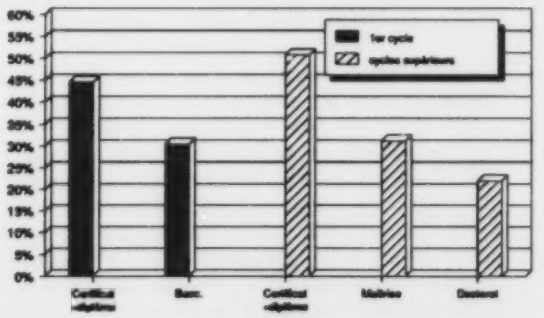

* Le rapport des nouvelles inscriptions sur l'ensemble varie inversement à la durée des programmes. Ainsi on ne s'étonnera pas de voir la proportion de nouvelles inscriptions au certificat beaucoup plus forte que la proportion correspondante au doctorat. On pourrait même déterminer sous certaines hypothèses extrêmes (invariabilité dans le temps du nombre de nouvelles inscriptions, inexistance des abandons, études à temps plein seulement) que la proportion de nouvelles inscriptions est l'inverse de la durée des études : si la durée est de trois ans, la proportion de nouvelles inscriptions devrait être de 1 sur 3.

Tableau 1 : Effectif étudiant des universités québécoises (en nombre absolu) selon le niveau d'études, le type de programme et le type d'inscription, année universitaire 1984-1985

Niveau d'études / Type de programme / Type d'inscription	Laval	Montréal	UQAM	Poly.	Sherb.	Québec	McGill	Concor.	Bishop	Universités francophones	Universités anglophones	Total
1er CYCLE												
CERTIFICAT												
nouvelles inscriptions	1690	6734	2793	477	1846	19294	325	168	12	32834	505	33339
anciennes inscriptions	2348	9283	4127	356	2177	22445	411	316	13	40736	740	41476
sous-total	4038	16017	6920	833	4023	41739	736	484	25	73570	1245	74815
% de nouv. inscriptions	41.9%	42.0%	40.4%	57.3%	45.9%	46.2%	44.2%	34.7%	48.0%	44.6%	40.6%	44.6%
BACCALAURÉAT												
nouvelles inscriptions	5248	4417	905	1152	2999	10091	3546	6204	357	24812	10107	34919
anciennes inscriptions	13495	9015	1681	2591	5331	24329	8852	13783	556	56442	23191	79633
sous-total	18743	13432	2586	3743	8330	34420	12398	19987	913	81254	33298	114552
% de nouv. inscriptions	28.0%	32.9%	35.0%	30.8%	36.0%	29.3%	28.6%	31.0%	39.1%	30.5%	30.4%	30.5%
CERTIFICAT + BACCALAURÉAT												
nouvelles inscriptions	6938	11151	3698	1629	4845	29385	3871	6372	369	57646	10612	68258
anciennes inscriptions	15843	18298	5808	2947	7508	46774	9263	14099	569	97178	23931	121109
sous-total	22781	29449	9506	4576	12353	76159	13134	20471	938	154824	34543	189367
% de nouv. inscriptions	30.5%	37.9%	38.9%	35.6%	39.2%	38.6%	29.5%	31.1%	39.3%	37.2%	30.7%	36.0%
2e CYCLE												
CERTIFICAT												
nouvelles inscriptions	187	132	51	220	226	118	25	401	0	934	426	1360
anciennes inscriptions	249	40	156	122	179	150	15	404	0	896	419	1315
sous-total	436	172	207	342	405	268	40	805	0	1830	845	2675
% de nouv. inscriptions	42.9%	76.7%	24.6%	64.3%	55.8%	44.0%	62.5%	49.8%		51.0%	50.4%	50.8%
MAÎTRISE												
nouvelles inscriptions	1110	1811	260	135	508	1434	1065	514	12	5258	1591	6849
anciennes inscriptions	2747	3973	673	373	1078	2793	1828	1614	15	11637	3457	15094
sous-total	3857	5784	933	508	1586	4227	2893	2128	27	16895	5048	21943
% de nouv. inscriptions	28.8%	31.3%	27.9%	26.6%	32.0%	33.9%	36.8%	24.2%	44.4%	31.1%	31.5%	31.2%
CERTIFICAT + MAÎTRISE												
nouvelles inscriptions	1297	1943	311	355	734	1552	1090	915	12	6192	2017	8209
anciennes inscriptions	2996	4013	829	495	1257	2943	1843	2018	15	12533	3876	16409
sous-total	4293	5956	1140	850	1991	4495	2933	2933	27	18725	5893	24618
% de nouv. inscriptions	30.2%	32.6%	27.3%	41.8%	36.9%	34.5%	37.2%	31.2%	44.4%	33.1%	34.2%	33.3%
3e CYCLE												
DOCTORAT												
nouvelles inscriptions	216	354	8	22	42	82	157	69	0	724	226	950
anciennes inscriptions	726	1409	23	62	118	229	613	198	0	2567	811	3378
sous-total	942	1763	31	84	160	311	770	267	0	3291	1037	4328
% de nouv. inscriptions	22.9%	20.1%	25.8%	26.2%	26.3%	26.4%	20.4%	25.8%		22.0%	21.8%	22.0%

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

III Nouvelles inscriptions : quelques caractéristiques

1. Programmes d'études de premier cycle

Nouvelles inscriptions : en majorité des femmes

— En 1984-1985, les personnes qui se sont inscrites pour la première fois à un programme d'études de 1er cycle sont majoritairement des femmes. (Ces dernières représentent 53,7 % des nouvelles inscriptions (36 804 / 68 258, tableau 2).

— Cette majorité féminine est plus particulièrement marquée dans les programmes de certificat alors qu'elle y atteint la valeur de 57,1 % (graphique 3). Dans les programmes de baccalauréat, elle est toutefois moins importante, dépassant à peine le seuil d'égalité (50,8 %).

Graphique 3

Les nouvelles inscriptions de 1er cycle selon le sexe 1984-1985

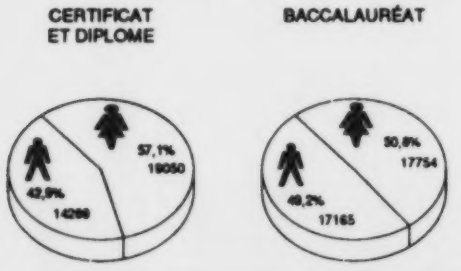

— Chez les personnes de langue maternelle française, la majorité féminine s'avère légèrement plus forte que chez les personnes de langue maternelle anglaise : 54,5 % versus 51,6 %. On doit constater par contre que chez les allophones (de langue maternelle autre que française ou anglaise), les femmes sont minoritaires (48%).

Temps plein au baccalauréat, temps partiel au certificat

— Les personnes qui entreprennent des études de baccalauréat, programme comportant un total d'au moins 90 unités, adoptent de préférence un régime d'études à temps plein (12 unités ou plus par trimestre). Elles le font dans une proportion de 75% et ce, autant chez les hommes que chez les femmes. Cette proportion s'avère légèrement plus faible toutefois chez les allophones et les anglophones (66,5 % et 62 %).

— Par contre, les personnes qui optent pour les programmes de certificat, programmes comportant une trentaine d'unités, choisissent de façon très marquée un régime d'études à temps partiel (moins de 12 unités par trimestre). Autant chez les hommes que chez les femmes, ce choix atteint une proportion de près de 88 %. Dans le cas des étudiants et étudiantes de langue maternelle autre que le français, on note cependant une préférence moins grande pour le temps partiel (80 %).

Études de baccalauréat : l'affaire des jeunes

— Les gens qui s'inscrivent pour la première fois à des études de baccalauréat ont en moyenne 23,7 ans. Cet âge est de plus de 8 ans inférieur à l'âge moyen des personnes qui choisissent des études de certificat (32 ans, tableau 3 et graphique 4).

Graphique 4

Nouvelles inscriptions selon l'âge 1984-1985

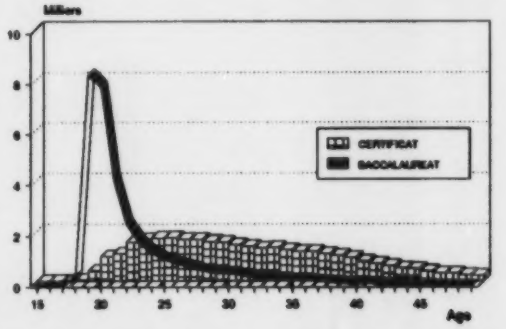

— Il faut cependant distinguer tout de suite les personnes qui s'inscrivent à temps plein de celles qui s'inscrivent à temps partiel, puisqu'on observe un écart de plus de 7 ans entre l'âge moyen des deux groupes. Cette situation, qui s'observe autant au baccalauréat qu'au certificat, permet de dégager la progression suivante au 1er cycle :

Baccalauréat Temps plein	Certificat Temps plein	Baccalauréat Temps partiel	Certificat Temps partiel
21,9 ans	25,3 ans	29 ans	33,1 ans

Tableau 2 : Nombre de nouvelles inscriptions dans les universités québécoises selon divers paramètres, année universitaire 1984-1985

Langue maternelle / Régime d'études	1er cycle			2e cycle			3e cycle
	Bacc.	Certificat	Total	Maîtrise	Certificat	Total	Doctorat
HOMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	10427	1685	12112	1894	114	2008	345
temps partiel	2533	11996	14529	1034	392	1426	78
s-t	12960	13681	26641	2928	506	3434	423
ANGLAIS							
temps complet	1966	58	2024	311	29	340	68
temps partiel	1120	244	1364	222	92	314	16
s-t	3086	302	3388	533	121	654	84
AUTRE							
temps complet	734	63	797	176	23	199	75
temps partiel	385	243	628	112	56	168	11
s-t	1119	306	1425	288	79	367	86
TOTAL							
temps complet	**13127**	**1806**	**14933**	**2381**	**166**	**2547**	**488**
temps partiel	**4038**	**12483**	**16521**	**1368**	**540**	**1908**	**105**
s-t	**17165**	**14289**	**31454**	**3749**	**706**	**4455**	**593**
FEMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	10536	1905	12441	1633	143	1844	211
temps partiel	3018	16409	19427	848	301	904	56
s-t	13554	18314	31868	2481	444	2748	267
ANGLAIS							
temps complet	1910	101	2011	283	49	334	51
temps partiel	1278	329	1607	185	119	196	11
s-t	3188	430	3618	468	168	530	62
AUTRE							
temps complet	685	56	741	110	15	134	24
temps partiel	327	250	577	41	27	45	4
s-t	1012	306	1318	151	42	179	28
TOTAL							
temps complet	**13131**	**2062**	**15193**	**2026**	**207**	**2312**	**286**
temps partiel	**4623**	**16988**	**21611**	**1074**	**447**	**1145**	**71**
s-t	**17754**	**19050**	**36804**	**3100**	**654**	**3457**	**357**
HOMMES + FEMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	20963	3590	24553	3527	257	3852	556
temps partiel	5551	28405	33956	1882	693	2330	134
s-t	26514	31995	58509	5409	950	6182	690
ANGLAIS							
temps complet	3876	159	4035	594	78	674	119
temps partiel	2398	573	2971	407	211	510	27
s-t	6274	732	7006	1001	289	1184	146
AUTRE							
temps complet	1419	119	1538	286	38	333	99
temps partiel	712	493	1205	153	83	213	15
s-t	2131	612	2743	439	121	546	114
TOTAL							
temps complet	**26258**	**3868**	**30126**	**4407**	**373**	**4859**	**774**
temps partiel	**8661**	**29471**	**38132**	**2442**	**987**	**3053**	**176**
s-t	**34919**	**33339**	**68258**	**6849**	**1360**	**7912**	**950**

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

Tableau 3 : Âge moyen des nouvelles inscriptions dans les universités québécoises selon divers paramètres, année universitaire 1984-1985

Sexe / Langue maternelle / Régime d'études	1er cycle			2e cycle			3e cycle
	Bacc.	Certificat	Total	Maîtrise	Certificat	Total	Doctorat
HOMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	22.2	25.3	22.6	27.4	28.1	27.4	30.1
temps partiel	29.0	33.0	32.3	32.7	32.7	32.7	34.2
s-t	23.5	32.1	27.9	29.3	31.6	29.6	30.8
ANGLAIS							
temps complet	21.5	26.8	21.6	26.1	25.1	25.9	30.7
temps partiel	27.0	34.9	28.4	30.4	32.0	30.8	35.3
s-t	23.5	33.3	24.4	27.9	30.4	28.3	31.5
AUTRE							
temps complet	22.6	27.4	23.0	28.8	30.1	29.0	33.5
temps partiel	26.6	35.7	30.1	32.8	32.1	32.5	33.9
s-t	24.0	34.0	26.1	30.4	31.5	30.6	33.5
TOTAL							
temps complet	**22.1**	**25.4**	**22.5**	**27.3**	**27.9**	**27.3**	**30.7**
temps partiel	**28.2**	**33.1**	**31.9**	**32.3**	**32.5**	**32.4**	**34.3**
s-t	**23.5**	**32.1**	**27.4**	**29.1**	**31.4**	**29.5**	**31.3**
FEMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	21.8	25.2	22.3	28.4	27.2	28.3	32.2
temps partiel	30.0	33.1	32.6	34.0	35.8	34.5	34.9
s-t	23.6	32.3	28.6	30.3	33.0	30.7	32.7
ANGLAIS							
temps complet	21.3	26.4	21.5	29.3	26.9	28.9	32.9
temps partiel	29.5	36.2	30.9	33.6	34.1	33.8	35.7
s-t	24.6	33.9	25.7	31.0	32.0	31.2	33.4
AUTRE							
temps complet	21.4	25.9	21.8	30.6	26.2	30.1	34.2
temps partiel	28.3	33.7	30.6	34.1	34.0	34.0	43.8
s-t	23.6	32.3	25.7	31.5	31.2	31.5	35.5
TOTAL							
temps complet	**21.7**	**25.3**	**22.2**	**28.7**	**27.1**	**28.5**	**32.5**
temps partiel	**29.7**	**33.1**	**32.4**	**33.9**	**35.2**	**34.3**	**35.5**
s-t	**23.8**	**32.3**	**28.2**	**30.5**	**32.6**	**30.9**	**33.1**
HOMMES + FEMMES							
FRANÇAIS							
temps complet	22.0	25.2	22.5	27.9	27.6	27.9	30.8
temps partiel	29.5	33.0	32.5	33.3	34.0	33.5	34.5
s-t	23.6	32.2	28.3	29.8	32.3	30.1	31.6
ANGLAIS							
temps complet	21.4	26.6	21.6	27.6	26.2	27.4	31.6
temps partiel	28.3	35.7	29.7	31.8	33.2	32.3	35.5
s-t	24.3	33.7	25.0	29.3	31.3	29.8	32.3
AUTRE							
temps complet	22.0	26.7	22.4	29.5	28.6	29.4	33.7
temps partiel	27.4	34.7	30.4	33.1	32.7	33.0	36.5
s-t	23.8	33.2	25.9	30.8	31.4	30.9	34.0
TOTAL							
temps complet	**21.9**	**25.3**	**22.3**	**27.9**	**27.4**	**27.9**	**31.3**
temps partiel	**29.0**	**33.1**	**32.2**	**33.0**	**33.7**	**33.2**	**34.8**
s-t	**23.7**	**32.2**	**27.8**	**29.8**	**32.0**	**30.1**	**32.0**

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

2. Programmes d'études des cycles supérieurs

L'affaire des hommes de 30 ans

— Dans les nouvelles inscriptions aux programmes des cycles supérieurs, on retrouve majoritairement des hommes. En 1984-1985, les hommes constituent 55 % de l'effectif inscrit aux programmes de maîtrise (graphique 5). Au doctorat, cette proportion grimpe à plus de 62 %. On peut noter par ailleurs que le groupe des allophones présente une majorité masculine nettement plus forte, se situant à 65 % au 2e cycle et à 75,4 % au doctorat.

Graphique 5

Proportion de nouvelles inscriptions masculines aux cycles supérieurs 1984-1985

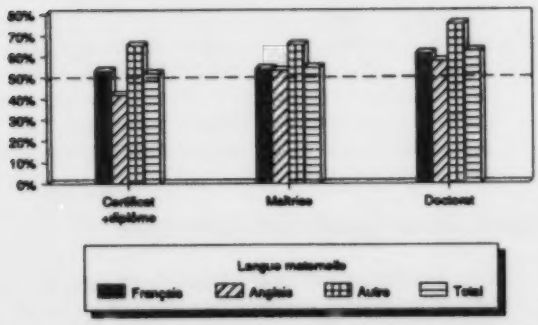

— Les études des cycles supérieurs s'entreprennent en moyenne à l'âge de 30 ans au 2e cycle. Cependant les personnes qui optent pour la maîtrise sont légèrement plus jeunes que celles qui choisissent le programme de certificat : 29,8 ans vs 32 ans. Les études de doctorat commencent pour leur part deux ans plus tard que les études de 2e cycle, soit à 32 ans. Ce profil varie très peu par ailleurs selon le sexe ou selon le groupe linguistique (graphique 6).

Graphique 6

Nouvelles inscriptions selon l'âge aux cycles supérieurs, 1984-1985

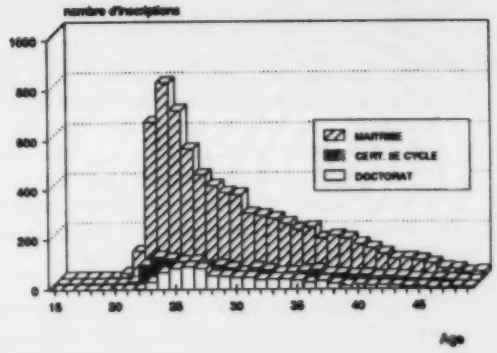

IV Chances d'accéder à l'université

1. Espérance d'accès

— En rapportant les nouvelles inscriptions à la population québécoise pour les différents âges (ex : nouvelles inscriptions des étudiants âgés de 20 ans sur la population de 20 ans), on établit les taux d'accès par âge. Ces taux par âge peuvent être calculés par ailleurs en tenant compte de divers paramètres tels que le sexe et la langue maternelle, par exemple.

— En cumulant les taux par âge jusqu'à un âge donné (30 ans, par exemple), on définit la probabilité, ou l'espérance, d'accéder à l'université avant d'atteindre cet âge (probabilité d'accéder à l'université avant 30 ans). En tenant compte de tous les âges, c'est-à-dire en effectuant le cumul des taux jusqu'à l'âge le plus élevé, l'on mesure la probabilité totale d'aller à l'université, ou l'espérance d'accès.

— L'espérance d'accéder à l'université s'étale, bien sûr, sur toute la vie d'une personne, soit sur une période qui peut aller jusqu'à l'âge de 50 ans, voire 60 ans, si ce n'est plus. L'espérance d'accès calculée à partir des données de l'année universitaire 1984-1985 représente en fait la chance d'aller à l'université pour une personne qui expérimenterait tout au long de sa vie la séquence des taux par âge mesurés en 1984-1985.

2. Accès aux études de 1er cycle

Chances surprenantes d'accéder à l'université : trois sur cinq

— L'expérience de l'année universitaire 1984-1985 nous permet d'établir que l'espérance pour un Québécois ou une Québécoise d'accéder à l'université dans un programme d'études de 1er cycle atteint 61,1 %. C'est-à-dire que sur une cohorte de 100 personnes, 61 d'entre elles entreprendront au cours de leur vie des études universitaires de 1er cycle, alors que 39 personnes n'iront jamais à l'université (tableau 4 et graphique 7).

Graphique 7

L'accès aux programmes du premier cycle 1984-1985

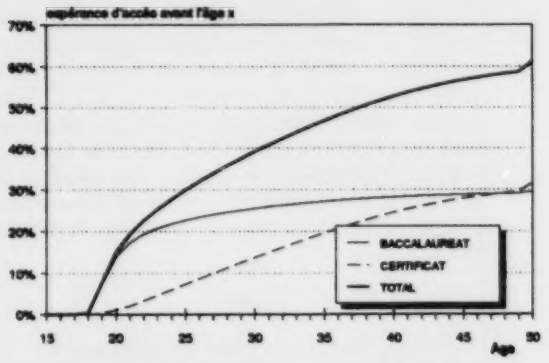

— Cette valeur de 61,1 % laisse voir une certaine amélioration de l'accès par rapport à l'expérience de l'année 1981-1982. Une étude* à partir des seules données de l'automne 1981, et qui excluait la Télé-université, suggérait un taux global de 35 % pour cette année-là. Pour le rendre comparable à la mesure actuelle, ce chiffre doit être porté à 54 %, ce qui fait ressortir une progression de 7 points de pourcentage en l'espace de 3 ans.

Options pour jeunes et moins jeunes

— Ces 61 personnes qui entreprendront des études universitaires choisiraient de s'inscrire en proportions à peu près égales au baccalauréat (30 personnes) et au certificat (31 personnes).

— Il est très clair toutefois que ceux qui se décident plus tôt, avant 30 ans, optent de préférence pour des études conduisant au baccalauréat. Passé 30 ans, la durée de ces études (minimum de 90 unités) incite plutôt à entreprendre des études moins longues, amenant les gens dans 4 cas sur 5 à choisir le certificat (30 unités).

* André Lespérance, *L'accès à l'université au Québec. Mesure du phénomène selon le sexe et la langue maternelle de 1978-1979 à 1981-1982*, Québec, MEQ 1984.

Tableau 4 : Espérance d'accès aux études universitaires de la population québécoise selon divers paramètres, à partir de l'expérience de l'année universitaire 1984-1985

Sexe / Langue maternelle / Régime d'études	1er cycle			2e cycle			3e cycle
	Bacc.	Certificat	Total	Maîtrise	Certificat	Total	Doctorat
HOMMES							
FRANÇAIS							
espérance avant 30 ans	22.2%	12.1%	34.3%	3.5%	0.5%	4.0%	0.44%
espérance globale	25.5%	30.6%	56.1%	6.1%	1.1%	7.2%	0.90%
ANGLAIS							
espérance avant 30 ans	44.4%	1.9%	46.3%	6.6%	1.3%	8.0%	0.80%
espérance globale	52.3%	6.5%	58.7%	9.9%	2.4%	12.4%	1.69%
AUTRE							
espérance avant 30 ans	30.2%	3.2%	33.4%	5.0%	1.1%	6.1%	0.95%
espérance globale	34.4%	9.4%	43.8%	8.8%	2.4%	11.2%	2.65%
TOTAL							
espérance avant 30 ans	24.9%	10.7%	35.5%	3.9%	0.6%	4.5%	0.50%
espérance globale	28.6%	27.0%	55.6%	6.6%	1.3%	7.9%	1.08%
FEMMES							
FRANÇAIS							
espérance avant 30 ans	22.8%	16.1%	39.0%	2.7%	0.4%	3.1%	0.23%
espérance globale	27.3%	40.9%	68.2%	5.3%	1.0%	6.3%	0.58%
ANGLAIS							
espérance avant 30 ans	44.1%	3.0%	47.1%	4.9%	1.5%	6.3%	0.46%
espérance globale	57.2%	9.3%	66.5%	9.4%	3.5%	12.9%	1.32%
AUTRE							
espérance avant 30 ans	28.4%	4.8%	33.3%	2.3%	0.8%	3.1%	0.35%
espérance globale	33.1%	10.0%	43.1%	4.9%	1.4%	6.3%	0.92%
TOTAL							
espérance avant 30 ans	25.2%	14.3%	39.5%	2.9%	0.5%	3.4%	0.26%
espérance globale	30.5%	36.1%	66.6%	5.6%	1.3%	6.9%	0.67%
HOMMES + FEMMES							
FRANÇAIS							
espérance avant 30 ans	22.5%	14.1%	36.6%	3.1%	0.4%	3.5%	0.33%
espérance globale	26.4%	35.8%	62.2%	5.7%	1.1%	6.7%	0.74%
ANGLAIS							
espérance avant 30 ans	44.2%	2.5%	46.7%	5.8%	1.4%	7.1%	0.63%
espérance globale	54.7%	7.9%	62.6%	9.7%	3.0%	12.6%	1.50%
AUTRE							
espérance avant 30 ans	29.3%	4.0%	33.3%	3.7%	0.9%	4.6%	0.66%
espérance globale	33.7%	9.7%	43.4%	6.9%	1.9%	8.8%	1.81%
TOTAL							
espérance avant 30 ans	25.0%	12.5%	37.5%	3.4%	0.5%	3.9%	0.38%
espérance globale	29.5%	31.6%	61.1%	6.1%	1.3%	7.4%	0.87%

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

NOTE : L'espérance d'accès s'établit en sommant les taux d'accès par âge. C'est l'espérance d'accéder à l'université qu'aurait une personne qui expérimenterait à chaque âge de sa vie les mêmes taux que ceux observés en 1984-1985.

Francophones et anglophones : des chances inégales

— Suivant l'expérience de l'année 1984-1985, il appert que les francophones et les anglophones ont des chances égales d'accéder à l'université (62 %, graphique 8). On peut se demander toutefois jusqu'où va cette égalité si l'on considère que les chances d'entreprendre des études de baccalauréat pour les anglophones (54,7 %) sont 2 fois plus fortes que pour les francophones (26,4 %, graphique 9).

Graphique 8

L'accès au premier cycle selon la langue maternelle 1984-1985

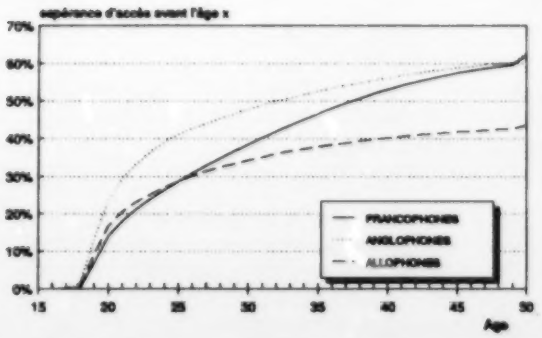

Graphique 9

L'accès au programme de baccalauréat selon la langue maternelle 1984-1985

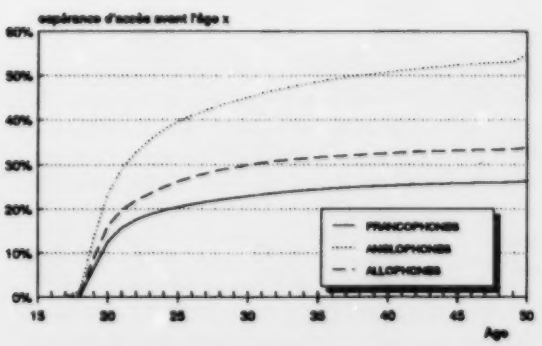

— Cette valeur de 26,4 % chez les francophones pourrait cependant s'avérer sous-estimée, compte tenu que certaines universités francophones offrent la possibilité de s'inscrire à des certificats et d'obtenir un baccalauréat par un cumul de plusieurs certificats. Dans l'hypothèse où toutes les inscritions au certificat avant l'âge de 30 ans déboucheraient sur un baccalauréat, l'espérance d'accès des francophones serait portée à 40 %, ce qui n'en laisserait pas moins un écart de près de 15 points en faveur des anglophones.

— L'égalité des chances qu'on observe dans l'ensemble vient en fait du rattrapage important réalisé par les francophones après 30 ans. L'espérance d'accès après 30 ans chez ces derniers est en effet 60 % plus élevée que chez les anglophones. On peut également s'interroger sur cette égalité dans la mesure où ce rattrapage peut répondre à un phénomène temporaire.

Femmes : les meilleures chances

— Selon les données de 1984-1985, les femmes jouissent de meilleures chances d'accéder à l'université que les hommes. La population féminine présente en effet une espérance d'accès de 11 points de pourcentage plus élevée que celle des hommes : 66,6 % contre 55,6 %.

— Cet écart entre les hommes et les femmes reflète plus particulièrement la situation au certificat, puisqu'au baccalauréat les espérances d'accès sont presque égales (hommes 28,6 %, femmes 30,5 %). Il n'est donc pas étonnant de constater que l'écart se creuse surtout après 30 ans, où on retrouve 7 des 11 points d'écart (graphique 10).

Graphique 10

L'accès aux programmes du 1er cycle selon le sexe en 1984-1985

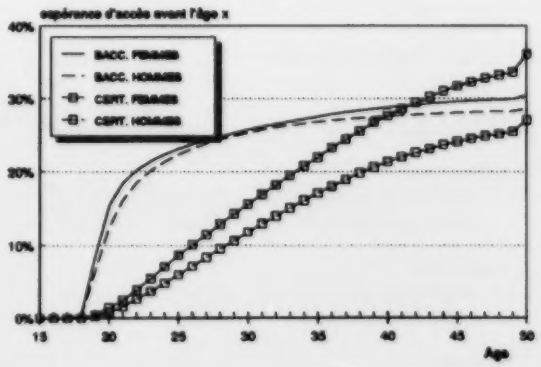

— C'est principalement dans le groupe des francophones que l'écart est important, atteignant les 12 points de pourcentage. Chez les anglophones, l'écart est sensiblement plus faible se situant à 7,8 points. Dans le groupe des allophones, la situation se renverse, les chances des hommes d'accéder à l'université n'étant plus inférieures à celles des femmes: 43,9 % vs 43,1 %.

3. Accès aux cycles supérieurs

Deuxième cycle: retournement de situation

— L'espérance d'accéder au 2e cycle se présente sous un jour différent. Les variations selon la langue et le sexe, comme le suggérait déjà la section III, ne sont pas nécessairement dans le même sens que celles remarquées au 1er cycle.

— Au 2e cycle, en combinant maîtrise et certificat, nous obtenons une probabilité globale d'accès de 7,4 %. L'écart du 1er cycle en faveur des femmes est ici renversé et les hommes dominent avec un taux de 7,9 % contre 6,9 % pour les femmes (graphique 11).

Graphique 11

L'accès aux cycles supérieurs
selon le sexe en 1984-1985

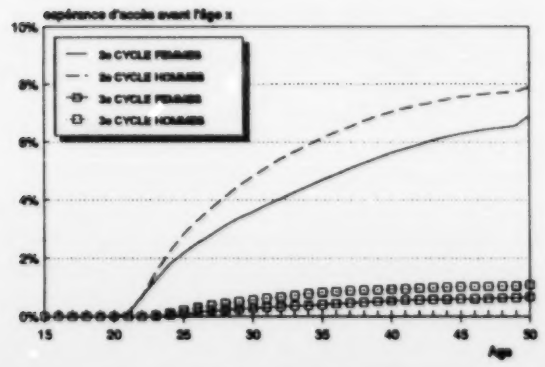

— C'est toutefois en fonction des langues maternelles que les écarts se manifestent le plus clairement. Les anglophones ont une espérance d'accéder au 2e cycle atteignant presque le double de celle des francophones (12,6 % vs 6,7 %). Quant aux allophones, leur situation intermédiaire (8,8 %) masque une très profonde disparité entre les sexes : les hommes allophones avec une probabilité d'accès de 11,2 % se rapprochent assez des anglophones, tandis que les femmes allophones ont aussi peu de chances (6,3 %) d'accéder au 2e cycle que les femmes francophones.

— On ne saurait éviter de faire un rapprochement entre l'accès au 2e cycle et les mesures correspondantes au 1er cycle. En considérant que le baccalauréat est la voie privilégiée vers le 2e cycle, on constate un rapport approximatif de un sur quatre entre l'accès au 2e cycle et celui au programme de baccalauréat. Cette relation se retrouve à peu près chez tous les groupes linguistiques. Il est cependant trop tôt dans l'étude du cheminement pour en tirer des conclusions sur le passage d'un cycle à l'autre d'autant plus qu'avec des données sur une seule année nous sommes nécessairement en présence de cohortes différentes.

Doctorat : les meilleures chances aux hommes et aux non-francophones

— Au sommet de la pyramide, les chances d'accéder à un programme de doctorat sont évidemment beaucoup plus minces, soit de l'ordre de 1 %. Ici aussi, un certain rapport avec l'accès au cycle inférieur se dégage puisque selon la langue maternelle ou le sexe, le taux d'accès au doctorat est de 7 à 10 fois plus faible qu'au 2e cycle.

— L'écart entre les hommes et les femmes qui changeait de direction entre le 1er et le 2e cycle ne cesse de s'élargir, alors que les hommes sont nettement plus favorisés au 3e cycle. Leur espérance d'accès au doctorat (1,08 %) dépasse en effet de plus de moitié celle des femmes (0,67 %).

— Un coup d'oeil sur l'aspect linguistique met en lumière tout d'abord que les francophones sont en retard sur les autres groupes linguistiques, alors que leur espérance d'accès (0,74 %) s'avère plus de deux fois moindre que celle des anglophones (1,50 %) et des allophones (1,81 %). Il se révèle également quelques situations extrêmes. D'une part, les femmes francophones connaissent la plus faible probabilité d'atteindre le 3e cycle (0,58 %), bien en deçà de celle des hommes de leur langue et des autres femmes. À l'autre extrémité, les hommes allophones ont une espérance d'accès au doctorat (2,65 %) trois fois plus élevée que celle de l'ensemble de la population.

Conclusion

Les mesures d'accès rapportées dans ce document, inédites jusqu'à aujourd'hui, ont de quoi surprendre. Qu'une personne ait trois chances sur cinq de fréquenter l'université actuellement, peut sembler démesuré. Il faut pourtant se rendre à l'évidence devant le nombre annuel de nouvelles inscriptions au 1er cycle, soit un total de 68 258. En comparant ce nombre avec le total des personnes inscrites en 1984-1985, soit 267 229, on peut établir que chaque personne devrait se réinscrire pendant quatre années, ce qui n'a rien d'irréaliste. Ces données sur l'accès à l'université, avec celles disponibles sur l'enseignement primaire et secondaire [1], nous permettent de nous faire une certaine idée du cheminement dans le système d'éducation d'une cohorte de jeunes entreprenant des études primaires.

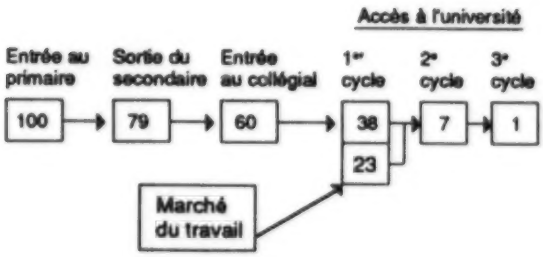

Sur 100 personnes d'une cohorte qui entrent à l'école primaire, 79 d'entre elles obtiennent leur diplôme du secondaire. Par la suite, 60 s'inscrivent au collégial. À partir de la probabilité d'accéder à l'université avant 30 ans (37,5 %), on peut évaluer que 38 personnes se retrouveront à l'université, dont 25 inscrites à un programme de baccalauréat et 13 inscrites à un programme de certificat. À ces 38 personnes s'ajoutent 23 autres personnes âgées de plus de 30 ans et provenant de l'extérieur du réseau scolaire. Aux cycles supérieurs, les personnes qui accèdent au 2e cycle sont au nombre de 7, tandis qu'une seule se rend au programme de doctorat.

De fait, les conditions d'accès à l'université en 1984-1985 peuvent refléter un certain rattrapage, compte tenu des taux élevés d'inscriptions d'étudiants plus âgés; les probabilités pour une année donnée peuvent donc s'en trouver gonflées de façon provisoire. Il n'est pas pour autant pertinent de rejeter les taux mesurés puisque ceux-ci correspondent à la réalité du moment.

Les questions qui restent en suspens portent évidemment sur ce qui se produira entre l'inscription à un programme d'études et la fin de ce programme, soit tout ce qu'on se demande sur les taux de réussite et d'abandon et sur la durée des études. Après avoir cerné la naissance des cohortes d'étudiants et d'étudiantes, nous entendons maintenant porter notre attention sur leur cheminement.

1 *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire*, Édition 1988, Direction de la recherche et du développement, Ministère de l'éducation du Québec.

Tableau A1 : Nouvelles inscriptions dans les universités québécoises selon le type de programme et le trimestre d'inscription, année universitaire 1984-1985

Universités	Trimestre d'automne					Ensemble de l'année					Proportion du trimestre d'automne				
	1er cycle		cycles supérieurs			1er cycle		cycles supérieurs			1er cycle		cycles supérieurs		
	Bacc	Certif	Certif	Maîtr	Doct	Bacc	Certif	Certif	Maîtr	Doct	Bacc	Certif	Certif	Maîtr	Doct
BISHOP'S	252	10		5		358	12			12		70.4%	83.3%		41.7%
CONCORDIA	4892	111	270	385	48	6207	168	402	516	69	78.8%	66.1%	67.2%	74.6%	69.6%
H.E.C.	750	1491	15	105	5	905	2793	51	260	8	82.9%	53.4%	29.4%	40.4%	62.5%
LAVAL	4443	1085	133	765	114	5248	1690	187	1110	216	84.7%	64.2%	71.1%	68.9%	52.8%
McGILL	2979	199	25	826	129	3554	329	25	1071	159	83.8%	60.5%	100.0%	77.1%	81.1%
MONTRÉAL	4055	4090	92	1394	245	4417	6734	132	1811	354	91.8%	60.7%	69.7%	77.0%	69.2%
POLYTECHNIQUE	825	190	131	86	11	1152	478	221	135	22	71.6%	39.7%	59.3%	63.7%	50.0%
QUÉBEC															
U.Q.A.H.	460	847	42	38		606	1299	42	38		75.9%	65.2%	100.0%	100.0%	
U.Q.A.T.	191	401		25		237	691			40		80.6%	58.0%	62.5%	
U.Q.A.C.	674	1011		93		948	1654			106	1	71.1%	61.1%	87.7%	0.0%
U.Q.A.M.	4336	2726	59	474	52	5686	5117	70	704	62	76.3%	53.3%	84.3%	67.3%	83.9%
U.Q.A.R.	448	1152		40	1	600	1877			73		74.7%	61.4%	54.8%	
U.Q.T.R.	1266	1529	4	175	8	1567	2341	6	229	12	80.8%	65.3%	66.7%	76.4%	66.7%
TÉLÉ-univ.		2500				0	6261						39.9%		
E.N.A.P.				162						219				74.0%	
E.T.S.	303	34				447	54					67.8%	63.0%		
I.A.F.					2					2	2			0.0%	100.0%
I.N.R.S.				18	3					23	5			78.3%	60.0%
s-t	7678	10200	105	1025	66	10091	19294	118	1434	82	76.1%	52.9%	89.0%	71.5%	80.5%
SHERBROOKE	2743	720	126	366	18	2999	1846	226	508	42	91.5%	39.0%	55.8%	72.0%	42.9%
TOTAL	**28617**	**18096**	**897**	**4957**	**636**	**34931**	**33344**	**1362**	**6857**	**952**	**81.9%**	**54.3%**	**65.9%**	**72.3%**	**66.8%**

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

** Les totaux au certificat 2e cycle, en maîtrise et au doctorat diffèrent des totaux de 1360, 6849 et 950 qu'on retrouve ailleurs, à cause des cas d'indétermination quant à l'âge qui sont considérés ici (2 au certificat, 8 en maîtrise et 2 au doctorat).

Tableau A2 : Nouvelles inscriptions dans les universités québécoises selon le type de programme et le lieu de résidence, année universitaire 1984-1985

Universités	Toutes résidences					Résidant au Québec					Proportion résidant au Québec				
	1er cycle		cycles supérieurs			1er cycle		cycles supérieurs			1er cycle		cycles supérieurs		
	Bacc.	Certif.	Certif.	Maîtr.	Doct.	Bacc.	Certif.	Certif.	Maîtr.	Doct.	Bacc.	Certif.	Certif.	Maîtr.	Doct.
BISHOP'S	511	23		32	0	358	12		12	0	70.1%	52.2%		37.5%	
CONCORDIA	6401	169	406	584	83	6207	168	402	516	69	97.0%	99.4%	99.0%	88.4%	83.1%
H.E.C.	931	2803	51	272	9	905	2793	51	260	8	97.2%	99.6%	100.0%	95.6%	88.9%
LAVAL	5437	1814	188	1279	286	5248	1690	187	1110	216	96.5%	93.2%	99.5%	86.8%	75.5%
McGILL	4456	377	45	1530	230	3554	329	25	1071	159	79.8%	87.3%	55.6%	70.0%	69.1%
MONTRÉAL	4510	6818	141	1968	410	4417	6734	132	1811	354	97.9%	98.8%	93.6%	92.0%	86.3%
POLYTECHNIQUE	1204	497	227	181	41	1152	478	221	135	22	95.7%	96.2%	97.4%	74.6%	53.7%
QUÉBEC															
U.Q.A.H.	626	1303	42	38	0	606	1299	42	38	0	96.8%	99.7%	100.0%	100.0%	
U.Q.A.T.	238	691		40	0	237	691		40	0	99.6%	100.0%		100.0%	
U.Q.A.C.	961	1655		107	1	948	1654		106	1	98.6%	99.9%		99.1%	100.0%
U.Q.A.M.	5838	5146	71	730	67	5686	5117	70	704	62	97.4%	99.4%	98.6%	96.4%	92.5%
U.Q.A.R.	601	1878		74	0	600	1877		73	0	99.8%	99.9%		98.6%	
U.Q.T.R.	1594	2346	7	239	12	1567	2341	6	229	12	98.3%	99.8%	85.7%	95.8%	100.0%
TÉLÉ-univ.	0	6268				0	6261					99.9%			
E.N.A.P.				225	0				219	0				97.3%	
E.T.S.	449	55				447	54				99.6%	98.2%			
I.A.F.				3	3				2	2				66.7%	66.7%
I.N.R.S.				24	8				23	5				95.8%	62.5%
s-t	10307	19342	120	1480	91	10091	19294	118	1434	82	97.9%	99.8%	98.3%	96.9%	90.1%
SHERBROOKE	3041	1888	228	585	51	2999	1846	226	508	42	98.6%	97.8%	99.1%	86.8%	82.4%
TOTAL	**36798**	**33731**	**1406**	**7911**	**1201**	**34931**	**33344**	**1362**	**6857**	**952**	**94.9%**	**98.9%**	**96.9%**	**86.7%**	**79.3%**

Source : Fichiers du système RECU. Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires. D.P.S.A.C.

** Les totaux au certificat 2e cycle, en maîtrise et au doctorat diffèrent des totaux de 1360, 6849 et 950 qu'on retrouve ailleurs, à cause des cas d'indétermination quant à l'âge qui sont considérés ici (2 au certificat, 8 en maîtrise et 2 au doctorat).

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Science
**Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires**

1622-6868
89-0250